

CONTRIBUTION

ECLOSERIE ET GROSSISSEMENT : un risque zoosanitaire lié au projet.



AQUANORD ICTUS

Ferme de grossissement de bar et de daurades.

Plus de 1500 tonnes de production par an.

ECLOSERIE MARINE DE GRAVELINES ICTUS

Écloserie de production d'alevins de bar.

Près de 20 000 000 d'alevins produits par an.

Ces deux fermes appartiennent au groupe GLORIA MARIS

Contact :

Écloserie Marine de Gravelines
Ictus

Écloserie France Turbot Ictus

Gloria Maris Groupe

bruno.peyrou@ecloserie-emg.com

NATURE DES ELEVAGES

AQUANORD grossit bars et daurades en bassins, puis commercialise sa production quand les poids de vente sont atteints. Son stock sur ferme est en permanence supérieur à 1200 tonnes.

L'ECLOSERIE produit des alevins de quelques grammes, qui sont ensuite grossis sur AQUANORD et en Méditerranée. Son stock d'alevins est de quelques millions d'individus, et son stock de géniteurs est de plusieurs milliers, environ 10 tonnes.

Les élevages utilisent l'eau captée par la centrale électrique de Gravelines.

Cette eau est captée au niveau de l'avant port de Dunkerque. Les élevages utilisent à la fois les eaux brutes approvisionnant la centrale et les eaux réchauffées après utilisation par la centrale comme calorporteur pour refroidir ses installations.

La qualité d'eau est cruciale en élevage aquacole, Une mauvaise qualité d'eau peut entraîner des baisses de croissances, des problèmes de maladie, des mortalités.

NATURE DU RISQUE

La zone est caractérisée par de forts marnage et des variations de qualité d'eau importante, en l'état actuel.

Les travaux vont entraîner la mise en suspension de matières, organiques et inorganiques, et la dissolution de composés présents dans les sédiments ou dans le substrat remanié.

Ils peuvent de plus impacter sur les circulations d'eau, eau douce d'origine terrestre et eau de mer.

Plusieurs risques peuvent être identifiés :

Risque de pollution par le relargage de composés toxiques

comme le tributylétain, ou autres polluants métalliques, halogénés, pesticides ou herbicides. C'est un risque de contamination directe, avec de possibles effets de cocktails. C'est aussi un risque indirect par action sur le phytoplancton ou sur les équilibres physicochimiques.

Risque de pollution organique et de pollution bactérienne. Les variations de charge en matières organiques ou minérales en suspension, les variations de composés dissous, de pH, de composés nitrés ou autres influent sur les populations bactériennes et sur leur dynamique de croissance comme de pathogénicité. Il y a là un risque majeur, comme constaté dans de nombreux cas d'installations aquacoles impactées par des travaux portuaires à proximité.

L'augmentation des risques de pollution directe et surtout de modification des populations bactériennes est très importante.

Elles peuvent se traduire par des maladies, des problèmes de croissance, des mortalités en hausse.

Une baisse de la productivité de nos fermes liée à ces travaux et à leur impact pourrait amener de graves problèmes économiques, voire condamner l'activité.

SUIVI DU RISQUE ET MAITRISE

Etude d'impact de la phase travaux:

Nos deux entreprises tributaires des eaux de refroidissement de la centrale ont donc besoin de disposer par avance des études d'impact des travaux sur la qualité des eaux de l'avant port de Dunkerque si elles ont été entreprises, ou que ces études soient menées dans le cas inverse.

Ces études sont capitales pour permettre aux entreprises d'anticiper autant que faire se peut, par des

variations de zootechnie ou de process éventuelles, quand elles sont possibles.

Enfin, ces études d'impact peuvent proposer au maître d'œuvre des mesures à mettre en place, comme par exemple le confinement du chantier vis-à-vis des eaux de l'avant port.

Suivie des qualités d'eau pendant les travaux :

Une fois les travaux entamés, il y aura nécessité de mise en place d'une surveillance des qualités d'eau. Cela afin de vérifier si les évolutions correspondent à celles prévues dans les études d'impact, d'une part, et pour permettre aux exploitants de prendre les contre mesures indispensables en cas d'identification d'une montée des risques importante liée à tel ou tel facteur.

Ce programme de suivi doit être établi dans la nature des critères à suivre et dans sa périodicité.

Enfin, l'acteur ayant la responsabilité de ce suivi doit être défini.

CONCLUSION

Les travaux font peser un risque important sur deux entreprises d'élevage. Il convient de mettre en place les moyens de mesurer et de limiter ce risque.